

Trévoux, le 9 décembre 2021

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 15 décembre à 19 h 15 (Salle des Fêtes)**

- 1 Prise en charge des dépenses d'Investissement avant le vote du Budget primitif 2022 – Budget Ville ;
- 2 Prise en charge des dépenses d'Investissement avant le vote du Budget primitif 2022 - Budget Loisirs et Tourisme ;
- 3 Avance sur subvention 2022 – Maison des Cèdres ;
- 4 Budget Ville 2021- Décision modificative N°5 ;
- 5 Budget Développement 2021 – Décision modificative N°1 ;
- 6 Budget GRF 2021 – Décision modificative N°2 ;
- 7 Budget Loisirs 2021 – Décision modificative N°1 ;
- 8 Admissions en non-valeur – Budget Ville 2021 ;
- 9 Admissions en non-valeur – Budget GRF 2021 ;
- 10 Plan de Relance de l'Etat dans le cadre de la Loi de Finances 2021 – Demande de cofinancement du poste de manager de commerce ;
- 11 Plan de Relance de l'Etat dans le cadre de la Loi de Finances 2021 – Demande de cofinancement de solution numérique en faveur du commerce de proximité ;
- 12 Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs – Modification concernant Valhorizon ;
- 13 DSP du camping Kanopée Village – Rapport d'activité 2020 ;
- 14 DSP du Camping Kanopée Village – Remise partielle de la redevance annuelle ;
- 15 Vente de la maison « Chagny » à la société Valdoly Promotion Immobilière ;
- 16 Vente des locaux de bureaux « Les Bambous » à monsieur GENEST ;
- 17 Convention d'installation d'un relai de radiotéléphonique sur l'immeuble de la Salle des Fêtes – Avenant avec la Société Hivory SAS ;
- 18 Nouvelle dénomination de la place du Pont de Trévoux ;
- 19 Convention Territoriale Globale initiée par la CAF 01 pour la période 2021/2025 ;
- 20 Convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Valhorizon pour la période 2022/2024 ;
- 21 Ouvertures dominicales des commerces 2022 ;
- 22 Refonte du RIFSEEP communal à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- 23 Durée légale annuelle du travail dans la FPT – Uniformisation des règles applicables aux agents communaux au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;
- 24 Modification du tableau des emplois permanents - Création d'un poste d'Ingénieur dans la filière technique ;
- 25 Questions diverses.

L'ensemble de ces points est développé dans la note de synthèse jointe, et les documents annexés. Les rapports sont transmis par voie électronique ou consultables en mairie.

Le Maire

Marc PÉCHOUX

